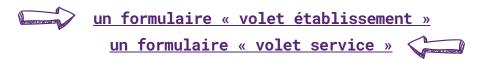


Campagne de renouvellement de la reconnaissance contractuelle des LISP

En mars 2025, l'ARS de Nouvelle-Aquitaine lance la campagne de renouvellement de la reconnaissance contractuelle des Lits Identifiés de Soins palliatifs (LISP). Un webinaire dédié a eu lieu le 18 février afin de présenter l'enquête. La démarche est entièrement dématérialisée : une plateforme dédiée est ouverte depuis le 1er mars et se clôturera le 30 avril 2025. Elle comprend 2 formulaires à renseigner :



Cette reconnaissance des LISP devient obligatoire pour l'ensemble des établissements concernés et aura lieu tous les 5 ans. L'ensemble des informations relatives à la campagne 2025 de reconnaissance contractuelle des LISP sont à retrouver <u>ici</u>.

2eme journée des LISP en Nouvelle-Aquitaine Vendredi 21 Mars 2025

Les LISP, quelle place dans le parcours de soin ? Pour quels enjeux ?



Fort d'une 1ere journée réalisée en 2023 avec succès, de l'actualité dense autour des soins palliatifs depuis 2 ans : l'instruction interministérielle du 21 juin 2023, la convention citoyenne sur la fin de vie, puis en 2024 la potentielle loi sur aide active à mourir, le groupe de travail LISP de PalliAquitaine persévère dans cette volonté de formation et d'échange pour les soignants travaillant en LISP et a proposé une seconde journée.

Cette journée aura été marquée par la qualité interventions, la richesse des échanges, des rencontres. Une mise en lumière sur la place des LISP dans le parcours de soins, dans les soins palliatifs précoces. Ce qui fait notre force les discussions pluridisciplinaires, la créativité, une clinique du soin au plus près du patient. Valoriser la formation, le repérage précoce, le lien de continuer de s'ouvrir aux thérapeutiques alternatives qui peuvent apporter du prendre soin, voilà quelques une de nos boussoles pour « Accompagner et soigner ensemble ».

Rédigé par les membres du bureau de PalliAquitaine

KIPAL, le jeu du qui quoi comment en soins palliatifs

Helebor lance la nouvelle édition du jeu KIPAL, un outil ludo-éducatif à destination des formateurs spécialisés en soins palliatifs. Ce jeu permet de favoriser la réflexion et l'échange autour de situations cliniques palliatives, enrichies dans la nouvelle édition de situations palliatives pédiatriques et à domicile.

Si vous voulez vous le procurer, n'hésitez pas à vous rendre $\underline{\text{ici}}$.



« La communication verbale et non verbale dans les accompagnements en soins palliatifs »

Mémoire de Jacqueline Goudoux, bénévole d'accompagnement



L'accompagnement de 2 êtres chers en 1989 et 1990 m'a permis de réaliser combien ne pas être seule sur sa fin de vie avait du sens. Cette notion récurrente m'a conduite à intégrer une ASP il y a 12 ans et à préparer mon DUSP sur la promotion 2022/2023.

Être bénévole accompagnant en soins palliatifs c'est accompagner les personnes en souffrance dans le respect des principes d'humanité et de solidarité, apporter un soutien émotionnel, psychologique et social aux patients et/ou familles assurant une complémentarité auprès de l'équipe pluridisciplinaire.

Notre corps est le miroir de nos émotions. Il est utile de parvenir à les décoder, à les interpréter. Prendre le temps d'observer les éléments non verbaux et à en comprendre le sens offre une possibilité non négligeable d'enrichir l'interaction avec le patient.

Préserver l'humain reste primordial et décrypter ses messages par l'observation de ce qu'il nous livre se substitue à toute forme de technologie.

Les différents accompagnements évoqués dans mon mémoire, notamment celui d'Alain atteint de SLA, m'ont beaucoup appris et apporté. J'ai vite compris qu'il était indispensable de lui offrir un moyen qui lui permette de s'exprimer et de conserver sa position de sujet pensant, donc d'exister en tant que tel. L'important n'est pas ce que le bénévole veut savoir mais ce que l'autre veut lui dire.

Je vous invite à parcourir mon mémoire ici.

"



Recueil des sédations palliatives

À partir du 1er janvier 2025, tous les établissements de santé doivent mettre en place un recueil des sédations palliatives dans le programme de médicalisation des systèmes d'Information (PMSI). L'objectif est de disposer de données sur le nombre et la nature des sédations palliatives. La mise en place du recueil demandé par la DGOS a fait l'objet d'une annonce par l'ATIH pour une prise d'effet au 1er janvier 2025, dans l'attente de la diffusion prochaine d'un guide d'aide au remplissage par l'ATIH.

Pour rappel, on distingue deux catégories de sédations :

Z51.85 « Sédation profonde continue maintenue jusqu'au décès (SPCMD) »
Concernant toutes les sédations palliatives entrant dans le cadre des indications de la loi Claeys-Leonetti de 2016.

Z51.86 « Sédation palliative hors SPCMD »
Concernant toutes les sédations proportionnées, quelles que soient la profondeur et la temporalité.

Afin de caractériser les sédations et de documenter les dossiers médicaux de manière uniforme, nous vous rappelons l'intérêt de l'utilisation dans votre pratique clinique quotidienne de l'<u>échelle</u> SEDAPALL.

Axe D Durée prescrite	type
sédation transitoire (à durée déterminée, réversible)	D1
sédation à durée indéterminée (mais potentiellement réversible)	D2
sédation maintenue jusqu'au décès (irréversible)	D3
Axe P Profondeur	type
sédation proportionnée	P1
sédation profonde d'emblée	P2
Axe C Consentement Demande	type
absence de consentement	CO
consentement donné par anticipation	CI
consentement	C2
demande de sédation par le patient	G

Nouvelle arrivée à CAPalliatif

Infirmière diplômée d'état depuis 2015, Ivane Beugnet rejoint l'équipe après avoir travaillé 5 ans en tant qu'infirmière en Unité de Soins Palliatifs et 4 ans en tant qu'infirmière coordinatrice dans une Equipe Mobile de Soins Palliatifs Territoriale. Elle a également passé un DU de phytothérapie et aromathérapie.

Son expertise en soins palliatifs et sa connaissance du terrain sont de véritables atouts pour mener à bien les missions de CAPalliatif.



Actualités -



Dépôt des deux projets de loi

Le 11 mars 2025, le projet de loi initial relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie a finalement été scindé en deux textes distincts.

Le 11 mars 2025 deux propositions de loi ont été déposées :

- Une relative à la fin de vie abordant l'aide à mourir
- Une relative aux soins palliatifs et d'accompagnement

Appel à candidatures 2025 - Hôpital de jour médecine palliative L'ARS Nouvelle-Aquitaine lance un 2ème appel à candidature (AAC), suite au 1er AAC publié en 2024, afin de définir les établissements porteurs d'un Hôpital de jour (HDJ) en médecine palliative et compléter la couverture territoriale en Nouvelle-Aquitaine.

Les territoires ciblés sont : Charente Maritime Nord, Creuse, Dordogne, Gironde, Vienne.

L'ensemble des informations sont à retrouver <u>ici</u>



- 11 avril 2025 à Paris : 5ème Journée nationale des acteurs en soins infirmiers
- 24 avril 2025 à Bordeaux : Exposition "Encore un peu", Paul Peinture, La Fabrique POLA
- 16 mai 2025 à Pessac : Colloque de cancérologie, "Le proche aidant du patient atteint de cancer"
- **18-20 juin 2025 à Lille** : 31e Congrès de la SFAP
- 4 novembre 2025 à Pessac : 1ère Journée régionale soins palliatifs, "Nouveaux défis en Nouvelle-Aquitaine"